

CHEMINS FER.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ILLINOIS CENTRAL.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE. Dimanche seulement.

DEPART. Tous les jours.

ARRIVEE. Tous les jours.

DEPART. Tous les jours.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

MARIAGES.

NAISSANCES.

DECES.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Seances ouvertes.

CONDOMLÉANCES.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparaisons. John Bothman, attaque à main armée.

Condamnation. Albert Morris, actes de violence.

Envoies devant la Cour Criminelle.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 24 juin.

SENAT.

Sur motion de M. Gleason l'ordre du jour est suspendu.

Sur motion de M. Wimberly renvoyant indéfiniment le bill Gueydan.

Favorable sur le bill Derouen amendant la loi de 1888 relative à la vente des drogues et des médicaments.

Favorable sur le bill Gueydan portant amendement à la loi relative à l'impression et à la vente des journaux d'émission de bon.

M. Johnson dépose un bill allouant \$17,200 pour couvrir le déficit de l'Ecole Normale de l'Etat.

M. Hughes amendant la loi de 1906 dans l'intérêt de la réclamation de B. R. Forman au bureau des égouts.

Bill Voegtle amendant le bill relatif à l'emprunt du bureau des égouts.

Bill Henriques répartissant les affaires devant les cours civiles.

Le comité spécial présente des résolutions à l'occasion de la mort de l'ex-président Grover Cleveland, qui sont adoptées à l'unanimité.

INJECTION BROU.

Prompt soulagement des Gas les plus obstinés.

DECES.

DELVAILLE. Décédé mercredi, 24 juin à 6 h 30 heures.

Société des Secours Mutuels "La France".

REGLES ET REGLEMENTS REGISSANT l'usage des hydrants à incendie et l'intervention dans le système d'égouts.

Bureau de la Commission des Egoûts et des Eaux de la Nouvelle-Orléans, Lne., 13 juin 1908.

AVIS. L'avis est ici donné que les règles et règlements suivants ont été rédigés et adoptés par la commission des Egoûts et des Eaux à sa réunion régulière tenue le 13 juin 1908.

(a) Aucune personne autre qu'un employé de la Commission des Egoûts et des Eaux, porteur d'une plaque de la Commission des Egoûts et des Eaux, et pour les objets de la Commission; ou par un employé du Département d'Incendie en l'uniforme dudit Département, dans les limites qui de temps à autre seront indiquées et définies; ou toute autre personne porteur d'un permis spécial à cet effet.

(b) Aucune personne n'introduira un objet étranger quelconque dans un hydrant à incendie, de même qu'elle ne mutilera, ni ne détruira, ni ne déplacera aucune partie de l'hydrant.

(c) Aucune personne n'ouvrira un hydrant à incendie quelconque avec un outil autre qu'un tournevis spécial à cinq (5) côtes, qui s'ajustera au bouton de l'hydrant.

(d) Aucune personne ne laissera ouvert un hydrant à incendie, gaspillant ainsi l'eau, à moins que ce ne soit un employé portant la plaque de la Commission des Egoûts et des Eaux, pour les objets de la Commission des Egoûts et des Eaux pour les objets de la Commission des Egoûts et des Eaux.

(e) Aucune personne autre que celle qui porte une plaque de la commission des Egoûts et des Eaux, ou porteur d'un permis de l'agent autorisé, n'ouvrira ou ne fermera aucun bouchon ou capot ou tout autre objet de l'hydrant ou du tuyau de la rue posé et utilisé par la commission des Egoûts et des Eaux.

(f) Aucune personne autre qu'un porteur d'une plaque de la Commission des Egoûts et des Eaux, ou quel qu'un porteur d'un permis de l'agent autorisé, n'ouvrira ou ne fermera aucun bouchon ou capot ou tout autre objet de l'hydrant ou du tuyau de la rue posé et utilisé par la commission des Egoûts et des Eaux.

Comités. Le comité sénatorial d'agriculture a décidé par 9 voix contre 1 de faire un rapport défavorable sur le bill Marston interdisant les opérations à terme sur le coton.

Il ne put en douter longtemps. Jacques ne connaissait-il pas Claude depuis des années?

— Mais... qui l'a fait connaître... qui t'a dévoué ce secret?

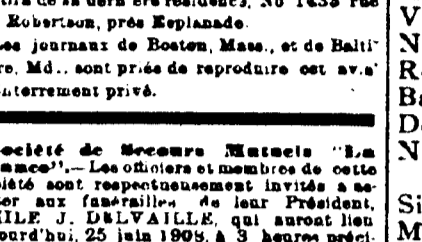
— Claude Dautlie, lui-même. — C'est Claude qui t'a mis au courant de la vérité?

— Oui... j'étais en effet avec Claude depuis des années. — Mais... qui t'a dévoué ce secret?

JAMES BONNOT.

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres



LAUDUMIEY EMILE ABER. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Branch No 817 rue Tonlouse

VEUVE JOSEPH RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

A L'ENCHERE PUBLIQUE AUX FAIRS GROUND.

DANZIGER & TESSIER. Embaumeurs.

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étiage à 8 heures A. M.

Table with 4 columns: Station, Pleine hauteur à la vive, Ligne de danger, Hauteur, Changements dans les dernières 24 heures.

PETITES ANNONCES.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA.

Restaurant Hôtel Bush ET CAFE DE DAMES.

Restaurants: HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END, WHITE CITY, VAUDEVILLE.

Restaurants: RESTAURANT HOTEL BUSH ET CAFE DE DAMES, IOC-SHUBERT.

Restaurants: RESTAURANT HOTEL BUSH ET CAFE DE DAMES, IOC-SHUBERT.

— Mais cette altercation... comment... à la suite de quoi s'est produite-elle?

— Non... Gontal, incontestablement, se en des torts. Cependant, le traître de lâche serait injuste.

— Pour se femme. — Pour Gilberte, marmara Jacques, qui, toute de suite, se rendant compte de son imprudence, reprit.

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...

— Le lâche! murmura-t-il. Mais Belleuze, qui avait entendu cette exclamation, déclara:

— Non... Gontal, incontestablement, se en des torts. Cependant, le traître de lâche serait injuste.

— Pour se femme. — Pour Gilberte, marmara Jacques, qui, toute de suite, se rendant compte de son imprudence, reprit.

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...

— Mais... qui l'a fait connaître... qui t'a dévoué ce secret?

— Claude Dautlie, lui-même. — C'est Claude qui t'a mis au courant de la vérité?

— Oui... j'étais en effet avec Claude depuis des années. — Mais... qui t'a dévoué ce secret?

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...

— Mais... qui l'a fait connaître... qui t'a dévoué ce secret?

— Claude Dautlie, lui-même. — C'est Claude qui t'a mis au courant de la vérité?

— Oui... j'étais en effet avec Claude depuis des années. — Mais... qui t'a dévoué ce secret?

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...

— Mais... qui l'a fait connaître... qui t'a dévoué ce secret?

— Claude Dautlie, lui-même. — C'est Claude qui t'a mis au courant de la vérité?

— Oui... j'étais en effet avec Claude depuis des années. — Mais... qui t'a dévoué ce secret?

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...

— Mais... qui l'a fait connaître... qui t'a dévoué ce secret?

— Claude Dautlie, lui-même. — C'est Claude qui t'a mis au courant de la vérité?

— Oui... j'étais en effet avec Claude depuis des années. — Mais... qui t'a dévoué ce secret?

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...

— Mais... qui l'a fait connaître... qui t'a dévoué ce secret?

— Claude Dautlie, lui-même. — C'est Claude qui t'a mis au courant de la vérité?

— Oui... j'étais en effet avec Claude depuis des années. — Mais... qui t'a dévoué ce secret?

— Et le baron gardant toujours les yeux fixés sur son ami, répéta, mais en faisant le nom et l'adresse de Fréménil, les propos tenus par Gontal devant Dautlie qu'il se connaissait pas.

— Et, à l'adresse de Gontal-Liraud: — Mais cette altercation...